

Le métier de jardinier paysagiste visé par ce CAPA consiste à travailler dans l'entretien des espaces verts, parcs et jardins. Il s'agit de procéder aux différents travaux de maintenance des végétaux et des installations d'arrosage, de drainage ou de décoration.

## Les objectifs de la formation

- L'ouvrier du paysage ou le jardinier aménage et entretient les jardins privés ou les espaces publics à l'aide d'outils manuels et d'engins motorisés.
- Les travaux d'aménagement couvrant principalement les travaux liés à la plantation des végétaux, l'engazonnement et la mise en place d'infrastructures.
- Les travaux d'entretien consistent à assurer la maintenance des aménagements et des espaces végétalisés et l'entretien des matériels utilisés. Les travaux sont réalisés sous le contrôle de la hiérarchie

## Les conditions d'admission

- Avoir entre 16 et 29 ans
- Avoir validé une année de 3<sup>e</sup>
- Avoir signé un contrat d'apprentissage avec une structure dans le domaine.

## Rythme de l'alternance par année

- 12 semaines en centre de formation (à l'Institut)
- 35 semaines en entreprise
- 5 semaines de congés payés

## Contenu de la formation

- Organisation du travail : participe à la préparation des chantiers, organise ses tâches en fonction des consignes, du travail en équipe et des aléas, assure le repliement de chantier.
- Réalisation de travaux d'aménagement : réalise les travaux d'infrastructure d'un espace en suivant le plan d'exécution, réalise des travaux de plantation de végétaux, réalise des travaux d'engazonnement.
- Réalisation de travaux d'entretien : dont les espaces paysagers et naturels, aussi bien sur du végétal que du minéral.
- Maintenance du matériel et d'équipements.
- Communication en situation professionnelle.
- Reconnaissance de végétaux.

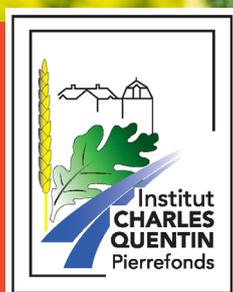
## Débouchés et poursuite d'études

### Débouchés professionnels :

Le titulaire du CAP agricole «Jardinier paysagiste» est appelé à occuper un emploi du premier niveau de qualification dans le secteur du paysage (niveau III). Cet emploi renvoie au métier de jardinier ou d'ouvrier du paysage et à différentes appellations d'emploi.

### Poursuite d'études :

- Bac Pro aménagements paysagers
- Brevet Professionnel aménagements paysagers



**Institut Charles Quentin**

1, rue Sabatier - 60350 PIERREFONDS

Tél. 03 44 42 80 40

[secretariat@charlesquentin.cneap.fr](mailto:secretariat@charlesquentin.cneap.fr)

[www.charlesquentin.com](http://www.charlesquentin.com)

